



Retraites : première journée de mobilisation le 19 janvier !

Suite aux annonces de la Première Ministre et à l'entêtement du gouvernement pour **cette réforme injuste et injustifiée**, **le SE-Unsa appelle tous les personnels à se mobiliser dès le jeudi 19 janvier !!!**

Pensez à déclarer **votre intention de faire grève** au plus tard **lundi 16 au soir** (dès maintenant c'est mieux pour ne pas oublier 😊).

Nous vous tiendrons informé-e-s des actions décidées par les fédérations syndicales au plus tôt. En attendant, **signez et faites signer la pétition intersyndicale [ICI](#)**.

[Lire le communiqué intersyndical et fédéral](#)



Carte scolaire R2023 : faites-nous parvenir vos fiches de suivi

Fermeture possible ? Ouverture envisageable ? Vous êtes proche des seuils de la grille indicative ? **Faites-nous remonter vos prévisions avec nos fiches de suivi.**

Le SE-Unsa 67 sera présent pour défendre chaque situation dont il aura connaissance.

[Grille des seuils, fiches de suivi...](#)



Annonces classe de 6ème : une réponse superficielle face aux besoins des élèves

« ... Pour le SE-Unsa, l'Ecole manque moins d'idées que de moyens pour relever le défi de la réussite de tous les élèves. »

[Lire le communiqué de presse de Stéphane CROCHET](#)



Devenir « Personnel de direction » par liste d'aptitude

L'accès au corps des personnels de direction par voie de liste d'aptitude est depuis janvier 2021 défini par les lignes directrices de gestion ministérielles (LDG) relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale et

de la Jeunesse.

Les conditions et modalités de candidature pour la rentrée 2023 sont détaillées dans la note de service publiée le 22 décembre 2022.

[Conditions ? Comment candidater ? Etc.](#)



Les RIS du SE-Unsa : c'est vous qui choisissez !

Le SE-Unsa vous propose de vous rencontrer QUAND vous en avez besoin !

RIS généralistes (présentation de l'actualité et débat sur les thèmes que VOUS choisissez), **RIS sandwich** (réponses et débats sur la ou les questions que vous vous posez), **RIS après la classe**, ... : **tout est possible.**

[Demander une RIS](#)



CSA-SD bilan R2022 : notre liminaire, les points divers avec les réponses du Dasen

Le CSA-SD est l'instance qui remplace le CTSD et dont une des prérogatives est la carte scolaire.

Il s'est réuni le 5 janvier pour faire le bilan de la rentrée 2022 : **réussie** pour certains (**le Dasen**), **manque de moyens et service public dégradé** pour d'autres (représentants du personnel du **SE-Unsa** entre autres).



Forfait « mobilités durables » : vous avez jusqu'au 31 janvier 2023 pour déposer votre demande !

Les modalités tardives des conditions d'attribution du forfait « Mobilités durables » ont imposé une révision de la circulaire rectorale.

C'est la raison pour laquelle la **date limite de dépôt des demandes** a été **reportée au 31 janvier**.

Les demandes transmises suite à la circulaire du 6 octobre n'ont pas à être renouvelées.

[Les infos, la circulaire rectorale, les documents](#)



Dates de mise en paiement des salaires et pensions

La Direction Générale des Finances Publiques déclenche le virement environ 2 jours ouvrés avant cette date.

Certaines banques prennent un jour de plus pour créditer votre salaire sur votre compte, il arrivera donc un jour après la date annoncée dans le tableau.

[Quand serai-je payé ?](#)



En visant l'enseignement public, l'extrême droite menace les personnels et la Nation

Récemment, un responsable du parti d'extrême droite « Reconquête » a publié sur des réseaux sociaux **une dénonciation de la mise en œuvre du programme de 4^{ème} en histoire-géographie** dans un collège normand.

Cette stratégie d'affichage diffamatoire est non seulement exécrable, mais fait courir un risque sur les personnels. **Pour le SE-Unsa, c'est inacceptable et illustre, si cela était encore nécessaire, que l'extrême droite, ça ne s'essaie pas !**

[Lire la suite...](#)



Liste d'aptitude direction d'école R2023 : le SE-Unsa est là pour vous aider !

L'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école de deux classes et plus est indispensable pour pouvoir être nommé.e en tant que titulaire sur un tel poste.

Être sur cette liste ne vous oblige pas à participer au mouvement et/ou à postuler sur des directions.

[Lire la suite](#)



Circulaires académiques et départementales : quoi de neuf ?

Le SE-Unsa 67 vous met toutes les circulaires à disposition sur son site.

Dernières circulaires parues :

- Stage de préparation au DDEEA, réunion d'information : 16/01/2023
- CAPPEI (dossier) : 08/02/2023
- Congé de formation professionnelle : 10/02/2023
- Priorités médicales et sociales / allègements de service R2023 : 10/03/2023
- Stages linguistiques Goethe Institut : 10/03/2023
- Disponibilité : 11/03/2023

[Toutes les circulaires 2022-2023](#)



Pour être plus forts ensemble, rejoignez le SE-Unsa !

Envie d'un syndicat utile et efficace ? C'est ICI

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : [LÀ](#)

[J'adhère](#)

Suivez-nous !



se-unsas67.net

[Désabonnement](#)